

Plus d'un quart des véhicules vont trop vite dans les zones 30

Circulation Les zones à vitesse réduite sont plus dangereuses que prévu, selon les contrôles.

Emilien Ghidoni

Il y a quelques années, la «Tribune de Genève» rapportait qu'il était difficile de contrôler les zones 30 à travers la ville. La bonne nouvelle, c'est qu'il y a du mieux. En réponse à une question écrite du député socialiste Matthieu Jotterand, le Conseil d'État indique que cette année, près de 120 contrôles de vitesse ont été réalisés sur ces tronçons. En revanche, les résultats ne sont pas reluisants du tout.

Sur les 516'902 véhicules contrôlés par la police dans les zones 30 km/h, 139'822 d'entre eux étaient en infraction. Plus d'un quart des automobilistes et motocyclistes ne respectaient donc pas la limitation de vitesse.

Efficacité des radars mobiles

Les radars installés le long des tronçons limités à 20 km/h relèvent une tendance semblable. Là aussi, sur les 2163 véhicules contrôlés, 534 d'entre eux allaient trop vite (24%).



Lucien Fortunai

Près de 120 contrôles ont été réalisés dans les zones 20 et 30 en 2025.

Autre fait intéressant: les radars fixes disséminés à travers le canton ont relevé 304'141 infractions pour 60'254'841 véhicules contrôlés, soit un taux de... 0,5%. A contrario, les radars mobiles (incluant les nouveaux systèmes à laser) ont flashé 27'725 voitures et motos sur les 295'008 contrôlés. Les contrevenants représentent cette fois 9,4% des contrôles.

«C'est la preuve que les radars fixes sont totalement inefficaces, estime Matthieu Jotterand, auteur de la question écrite. Autant installer des dos d'âne. Il faut plutôt investir dans des radars mobiles, puisque ce sont visiblement les seuls capables de repérer les infractions.» Le fait que ces excès de vitesse sont commis dans des zones 20 ou 30 est inquiétant, car ce sont souvent des

axes où les passages pour piétons ont été supprimés.

Fixette sur les trottinettes

Pour le député, ces résultats montrent que malgré les clichés tenaces selon lesquels les cyclistes seraient particulièrement dangereux, l'irrespect des règles de circulation concerne bel et bien tous les modes de transport. Malgré cela, l'accent semble être surtout mis sur le contrôle des trottinettes électriques, avec 771 engins du genre mis à la fourrière depuis le début de l'année.

«La police communique à tour de bras sur les actions de répression envers les trottinettes et vélos électriques. C'est bien, mais on constate avec ces chiffres que les problèmes proviennent de partout. Alors pourquoi faire une fixette sur les deux-roues électriques?» Il estime aussi que, vu le grand nombre d'excès de vitesse constatés, cela entraîne un report malheureusement logique des vélos sur les trottoirs, par souci de sécurité.